



Septembre 2016

COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Soixante-troisième session
Le Caire, 3-6 octobre 2016

ORDRE DU JOUR COMMENTÉ POUR LES RÉUNIONS TECHNIQUES
3 octobre 2016

Introduction

Conformément à la décision n°3 prise par la cinquante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale en 2012, il a été convenu de pérenniser la pratique introduite dernièrement qui consiste à organiser des réunions techniques immédiatement avant le Comité régional et de permettre l'accès à ces réunions aux représentants de tous les membres du Comité régional.

1. Prévention et prise en charge des troubles génétiques et congénitaux, y compris les soins préconceptionnels

Dans le programme de développement pour l'après-2015 et conformément à la Stratégie mondiale des Nations Unies sur la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent pour 2016-2030, la prestation de soins tout au long du continuum des soins est cruciale pour améliorer les résultats en matière de santé maternelle et infantile. Malgré les preuves toujours plus nombreuses des bienfaits des soins préconceptionnels pour le bien-être des femmes et des enfants, l'intérêt porté au continuum des soins durant la période précédant la grossesse est insuffisant. Pour combler cette lacune, un consensus a été atteint sur un ensemble d'interventions de base, un cadre opérationnel régional et des modes de prestation de service, et un programme régional portant sur les interventions reposant sur des données factuelles et des étapes programmatiques pour la promotion des soins préconceptionnels au sein des pays ont été mis au point. Le programme de soins préconceptionnels est en train d'être intégré à un programme plus large couvrant les soins dispensés pendant la grossesse et après la naissance, avec une attention particulière accordée à la prévention et la prise en charge des anomalies congénitales courantes. Cette session permettra d'examiner la mise en place de mécanismes de collaboration pour aider les pays à intensifier les activités liées aux soins préconceptionnels et intégrer les soins préconceptionnels dans la planification stratégique des programmes de santé génésique, maternelle, néonatale et infanto-juvénile.

2. Les soins d'urgence comme composante essentielle de la couverture sanitaire universelle dans la Région

Les soins d'urgence englobent un ensemble de services de soins de santé pour lesquels le facteur temps joue un rôle important et qui sont dispensés dans les cas d'urgences médicales, chirurgicales et obstétricales aiguës allant des traumatismes aux infections, en passant par les infarctus du myocarde et les complications de la grossesse. Les soins d'urgence représentent le premier point de contact avec le système de santé, ainsi qu'une composante essentielle de la prestation de services de santé intégrée et de la couverture sanitaire universelle. Fournis en

temps opportun, des soins d'urgence de qualité permettraient de prévenir la mortalité et l'incapacité liées à nombre de ces affections mais les services demeurent insuffisants dans de nombreux pays de la Région. Huit actions prioritaires, incluses dans le *Cadre d'action pour intensifier le système de soins d'urgence*, ont été identifiées comme critiques pour la mise en place de services de soins d'urgence dans la Région. La session a pour objectifs d'obtenir un consensus sur ces huit actions prioritaires pour intensifier les services de soins d'urgence dans la Région et examinera les perspectives futures ainsi que la mise en place de mécanismes collaboratifs permettant de soutenir le renforcement des services de soins d'urgence.

3. Élaboration d'un ensemble d'interventions sanitaires hautement prioritaires aux fins de la couverture sanitaire universelle

Ces quatre dernières années, le Bureau régional a travaillé intensivement avec les États Membres pour élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à étendre la couverture de la population et à améliorer la protection financière. En ce qui concerne l'extension de la couverture des services, le *Cadre d'action pour la promotion de la couverture sanitaire universelle* exige des pays qu'ils conçoivent et mettent en œuvre un ensemble d'interventions hautement prioritaires fondées sur des données probantes, visant les personnes et les populations. En partenariat avec un réseau d'experts issus du *Disease Control Priorities 3 Project* (Version 3 du Projet concernant les priorités en matière de lutte contre les maladies), deux séries d'interventions à fort impact (couvrant les priorités en matière de politiques intersectorielles pour les interventions sanitaires ainsi que les ensembles de soins de santé et les plateformes de prestation de services) ont été mises au point ; elles seront présentées et examinées durant la session, en plus des prochaines étapes proposées par l'OMS afin d'élaborer un ensemble générique de services hautement prioritaires, spécifiques à la Région.

4. Renforcement du système national d'information sanitaire pour une meilleure notification des indicateurs de base régionaux et des objectifs de développement durable (ODD)

Le renforcement des systèmes d'information sanitaire est une priorité pour l'OMS dans la Région. Le travail intensif réalisé avec les États Membres depuis 2012 a permis la mise au point d'un cadre d'action clair sur les systèmes d'information sanitaire et 68 indicateurs de base portant principalement sur les éléments suivants : la surveillance des déterminants de la santé et des risques sanitaires ; l'évaluation de la situation sanitaire, y compris le morbidité et la mortalité par causes spécifiques ; et l'évaluation de la réponse du système de santé. Les indicateurs de base régionaux ont été approuvés par le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale lors de sa soixante et unième session et les États Membres ont commencé à adopter les indicateurs de base et à établir des rapports sur ces indicateurs en 2014. Afin de faciliter une collecte et une analyse normalisées des données et la notification des indicateurs de base, un registre synthétique des indicateurs, comportant les principales caractéristiques, a également été publié. Les données pour les indicateurs de base régionaux proviennent de sources variées. Il s'agit notamment de l'enregistrement des faits et des statistiques d'état civil, des enquêtes et des systèmes d'information sanitaire de routine. Quelle que soit la source de données pour les indicateurs de base, des évaluations régulières des systèmes nationaux d'information sanitaire et des capacités des pays, ainsi que des plans futurs pour établir des rapports sur les indicateurs de base sont justifiés. Cette session permettra aux États Membres de mieux comprendre les actions prioritaires à mettre en place afin de renforcer les systèmes d'information sanitaire nationaux et de combler les lacunes en

matière de production de données fiables et de parvenir à l'élaboration de mesures à mettre en œuvre pour effectuer le suivi des projets de stratégies afin de renforcer la qualité et la notification des 68 indicateurs de base.

5. Développement des personnels de santé dans la Région

La Région de la Méditerranée orientale est confrontée à des défis majeurs liés aux personnels de santé. Les Objectifs de développement durable (ODD) soulignent la nécessité d'améliorer les personnels de santé. La Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030, qui a été adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016, constitue une réponse à cette vision. S'appuyant sur la stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé, ainsi que sur des engagements régionaux antérieurs, le projet de cadre stratégique pour le développement des personnels de santé dans la Région a été élaboré pour orienter les actions nationales et régionales en faveur du renforcement des personnels de santé dans l'ensemble de la Région. Cette session présentera et examinera le projet de cadre stratégique régional.

6. Qualité de l'air et santé dans la Région

Cette session permettra de souligner le rôle joué par le secteur de la santé dans la réduction des conséquences sévères de la pollution atmosphérique sur la santé dans la Région par le biais de la communication de messages sanitaires à ce sujet et de l'accélération de la mise en place d'interventions d'atténuation de la pollution atmosphérique et de politiques à l'initiative d'autres secteurs tels que les transports, l'énergie, l'urbanisme et l'agriculture ; Elle permettra de mettre en évidence les synergies et les liens transversaux entre la pollution atmosphérique et les programmes de santé ainsi que d'autres programmes mondiaux tels que les ODD, le réchauffement climatique et le logement et le développement urbain durable. La session vise à parvenir à un consensus sur la nécessité d'établir un cadre d'action régional en vue de mettre en œuvre la feuille de route mondiale nouvellement adoptée pour s'attaquer aux conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé dans la Région.